



Montreuil, le 12 juillet 2016

## **COMPTE RENDU DE LA CAPC N°5**

### **Liste d'aptitude au grade de Contrôleur et recours CP**

Pour cette dernière CAPC du semestre, nous avons traité l'ordre du jour suivant : nous avons examiné la titularisation de trois collègues au grade de contrôleur (rétroactivement au 1er septembre 2015), puis nous avons étudié la liste d'aptitude 2016 au même grade de contrôleur, avant de voter pour une demande d'effacement de sanction disciplinaire. La CAPC s'est poursuivie en examinant une candidature pour le futur service SFACT (service facturier douanier) de la Recette Régionale d'Île-de-France. Enfin, après un détachement en provenance du Ministère de la Défense, nous avons étudié des demandes de révisions en cadencement de contrôleurs principaux.

#### **✿ Demande d'effacement d'une sanction disciplinaire**

Chaque agent qui subit une sanction disciplinaire peut solliciter un effacement de celle-ci de son dossier au bout d'un certain nombre d'années (par exemple, au bout de 10 ans pour une sanction de troisième groupe), voir pour cela le guide de la Déontologie disponible sur ALADIN.

**VOTE CGT → POUR**

#### **✿ Liste d'aptitude au grade de contrôleur de 2ème classe des douanes au titre de l'année 2016**

Le Président a donné le nombre de postes offerts : **60 !**

Pour info, la promotion 2015 a vu 77 agents être promus contrôleurs, soit 17 postes de moins pour cette année 2016 ! Puis il a commencé à nous lister les noms de collègues retenus en promotion active ; comme il n'annonçait aucune promotion retraite, nous nous sommes étonnés. Il a expliqué que vu la pénurie annoncée, il avait décidé de privilégier les candidats pour la promotion active et d'écarter les promotions retraite ! Stupeur de la CGT et des autres OS. Nous sommes mis devant le fait accompli ! Tout comme les DI lors de l'établissement des listes au printemps 2016 en CAPL. Certains ont donc parfois retiré des listes actives des collègues qui postulaient à double titre pour privilégier leurs chances en promotion retraite ! Devant nos réactions, le Président, ayant conscience que cette solution

nous choquait tous, a proposé de revoir sa copie. Après une interruption de séance, il a rattaché 4 collègues en liste promotion retraite tout en ajoutant 18 noms en liste complémentaire (en promo active).

Nous avons encore dénoncé le fait que dans certaines DI, les listes de candidats relevaient encore trop d'une sacrée « cuisine interne » et du « fait du Prince », tandis que d'autres respectent le SIGRID, solution la moins pire pour la CGT, car cela respecte à minima notre revendication de linéarité de carrière.

Au final, la liste promotion active compte bien toujours **56** collègues, plus **4** collègues en promotion retraite et **18** en liste complémentaire, promo active.

Nous pouvons donc être certains que si cela continue, la promotion 2017 des contrôleurs ne comptera que des actifs ! Le Président a cependant émis l'hypothèse que face aux recrutements annoncés dans le contexte actuel, l'enveloppe serait peut-être plus importante l'année prochaine ... gardons espoir, puisqu'il ne reste plus que cela pour que nos collègues de catégorie C bénéficient de cette fameuse promotion interne tant vantée dans la Fonction Publique, mais si peu effective chez nous...ah pardon, il y a l'examen professionnel pour l'accès à la catégorie B, qui est également tellement généreux en postes offerts, encore cette année !

Un rappel : les candidats retenus seront nommés et titularisés au premier octobre 2016.

**VOTE CGT → CONTRE**

### **☼ Examen des candidatures en vue de pourvoir des emplois au SFACT**

**VOTE CGT → POUR**

### **☼ Demande de détachement dans le corps des contrôleurs de la DGDDI d'un technicien supérieur et de fabrication du ministère de la Défense**

**VOTE CGT → ABSTENTION** exceptionnellement, nous nous sommes en effet abstenus car nous n'avions pas toutes les informations sur la question.

### **☼ Recours en Évaluation Professionnelle : suite de l'examen des recours en évaluation**

Le Président a annoncé que 80 dossiers étaient à l'heure actuelle sur la table du bureau A2. Pour la campagne 2015 des recours en évaluation des contrôleurs, nous disposions en tout et pour tout de 33 mois. Lors des premières CAPC recours contrôleurs de l'année 2016, 15 mois ont été distribués. Il en reste donc 18.

**17 dossiers pour le grade de CP ont été étudiés aujourd'hui sur 22 prévus et 4 dossiers ont obtenus 1 mois.**

Rien de nouveau sous le soleil de cet exercice contraint, si ce n'est que le Président a expliqué avoir privilégié les dossiers à qualité égale qui étaient le moins pourvus sur les années précédentes. Il s'agit de gérer la pénurie, là aussi, tout en essayant de rétablir une certaine justice ! La CGT a cependant porté le débat puisqu'un dossier était entaché d'appréciations phraséologiques mensongères et d'une mention d'alerte scandaleuse. Finalement, le Président a accepté de renvoyer le dossier en inter-région. Un autre dossier a également été renvoyé pour éclaircissement en inter-région.

**Les élus SNAD CGT ont voté pour les dossiers** ayant obtenu satisfaction et **contre le rejet** de tous les autres insistant sur la qualité des dossiers présentés.

Les élus du SNAD CGT

Françoise Raynaud, Michel Laurent, Josiane Soula, Sébastien Brenneur, Anne  
Azoulay-Fravel, Eric Simon, Dominique Bru et Jacky Karpouzopoulos

vos questions et remarques sur [CAPC5SNADCGT@gmail.com](mailto:CAPC5SNADCGT@gmail.com)